

Un mois à *Novembre*
2007

Grans

**bulletin mensuel
d'informations
municipales**

N° 188

Sommaire

P.2 : ● Maison de l'Emploi Ouest-Provence

P.3 : ● L'édito du Maire

P.4 : ● Les infos municipales

- Ordures ménagères
- Enquête INSEE
- L'@stuce du mois
- Le Vice Premier Ministre
Thailandais à Grans
- Forum des Associations 2007 : le bilan

P.5 : ● Les infos municipales

- Impôts locaux : petit lexique...

P.6 : ● Les infos municipales

- Inscriptions listes électorales
- C.C.A.S. : Aide au chauffage
- Armistice du 11 Novembre
- État civil
- Vivre autrement...

P.7 : ● Les infos municipales

- Chasse communale de Grans
- École élémentaire G. Brassens
- Vidéosurveillance
- Médiathèque Intercommunale
- Bienvenue à ...

P.8 : ● Zone Danse Hip Hop

P.9 : ● Ça s'est passé à Grans

P.10 : ● La vie associative

- Résultats des élections
Parents d'Élèves
- Le Téléthon 2007 à Grans
- L'A.I.P.E.G.
- Les A.I.L. de Grans

P.11 : ● La vie associative

- La Ronde des Pinceaux
- La Chorale Cantabile
- Terre de Provence
- Le Souvenir Français
- Point, set et match !

P.12 : ● La vie associative

- Les Lotos des Associations
- Le Comité des Fêtes
- Les Cavaliers de la Forge Ouest-Provence

P.13 : ● Le dossier du mois

- Commission extra municipale cantine

P.14 : ● Expression libre


P.15 : ● La vie culturelle

- Le Ticket
- Cube
- Cinéma Espace Robert Hossein

P.16 :

- L'Agenda
- Remerciements
- Le poème de Marcelle Blaise
- Chiens dangereux : quelques rappels...



 **Ouest
Provence**



maison de l'emploi Ouest Provence

(tout le monde s'y retrouve)

Le S.A.N Ouest Provence est engagé depuis plusieurs années aux côtés des Services publics de l'Emploi dans une politique volontariste de lutte contre le chômage et de développement de l'emploi. Dans ce cadre, le Président a souhaité adhérer au concept de Maison de l'Emploi prévu par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, dont l'objectif est de fédérer les actions des services publics de l'emploi (État - ANPE, ASSEDIC, Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion).

La Maison de l'Emploi Ouest Provence a été labellisée en janvier 2006, et a démarré son activité au second trimestre 2007.

Le rôle de la Maison de l'Emploi se décline en trois fonctions :

- la fonction observation, anticipation et adaptation au territoire : grâce à des données statistiques et à des études, un diagnostic est réalisé à partir duquel est établi un plan d'action de l'association afin de favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande.
- la fonction accès et retour à l'emploi : participation à l'accueil, à l'orientation et à l'information du public, à l'élaboration, au suivi et à l'amélioration des parcours, ainsi qu'à la mobilisation des dispositifs.
- la fonction développement de l'emploi et création d'entreprise : prévention des mutations économiques, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, accompagnement des créateurs d'activité.

Le siège de la Maison de l'Emploi Ouest Provence se situe à Istres, Impasse du Rouquier

(téléphone : 04 42 56 21 59).

Afin d'accueillir au mieux les demandeurs d'emploi, tout autant que les entreprises, des antennes de proximité sont localisées dans les autres communes du S.A.N.

GRANS dispose d'une permanence d'accueil qui s'adresse également aux demandeurs d'emploi de Cornillon-Confoux.

Cette permanence est située rue Aristide Briand, à côté de la crèche, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Elle est animée par Bérangère GRANGER, téléphone : 04 90 55 10 22, qui se tient à votre disposition pour tout conseil et orientation.

Vous trouverez sur place un Espace Ressources dans lequel vous pourrez vous documenter sur l'emploi en général, utiliser internet pour vos recherches d'emploi, consulter les offres d'emploi de l'ANPE.



Manuel Ruiz, Adjoint, Délégué à l'Emploi et Bérangère Granger.



**Chères Amies Gransoises,
Chers Amis Gransois,**

Je tiens à commencer mon éditorial en saluant le retour dans la vie municipale de mon amie Monique Gruninger, qui fut pendant 14 ans une précieuse adjointe. Certes, son retour n'était pas programmé et se fait dans des conditions bien tristes, mais elle démontre qu'après avoir pris du recul, elle est toujours à la disposition des Gransois. Merci d'avance à Monique pour ces quelques mois de travail au sein de la majorité avant les élections municipales des 9 et 16 mars.

Grans a vu, comme les autres communes d'Ouest-Provence, la mise en place de ses nouveaux délégués au SAN (au nombre de six : M. Patrick Teyssié, M. Marc Candella, Mme Pascale Court, Mme Evelyne Loubet, Mme Dominique Mollard et Mme Claudette Pages), qui complètent l'équipe existante (au nombre de 12). Un des postes de vice-président est revenu à Fabienne Gruninger, c'est la juste reconnaissance du très bon travail qu'elle fait à la mairie et dans l'intercommunalité.

Nous commençons l'étude du budget 2008 à partir des éléments du budget 2007 qui a été conforme à nos prévisions, mais compte tenu de la date des élections, notre budget sera prêt en janvier. Mais nous ne le voterons qu'après les échéances électorales si vous nous faites à nouveau confiance, dans le cas contraire la nouvelle équipe assurera cette charge sur la base de leurs choix présentés pendant la campagne électorale.

C'est sans inquiétude que nous avons accueilli les services de la Brigade de Gendarmerie de Lançon, mandatée par Monsieur le Préfet, qui sont venus faire l'inspection annuelle de notre service de vidéo surveillance : contrôle des moyens, des installations et de la gestion. Après cette inspection détaillée, aucune observation, nous sommes en totale conformité avec les textes, ce qui nous permet la mise en place dans les deux mois à venir des caméras sur le parking du Foirail comme promis. L'appel d'offres est terminé, nous en sommes au choix de l'entreprise.

Nous allons, comme l'année dernière, accueillir les nouveaux arrivants 2007 le Mardi 13 Novembre lors d'un apéritif convivial. Si vous en faites partie, faites vous connaître au Service Communication de la mairie.

Encore quelques semaines et nous préparerons les fêtes de fin d'année. Dans l'attente, merci et bravo à toutes les associations gransoises qui font vivre notre village et qui viennent de reprendre leurs activités.

Bien à vous,

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest Provence
Conseiller Régional

Le personnel du ramassage des ordures ménagères, M. Goncalves et M. Montoya, passeront chez vous à partir du 2 Novembre pour les calendriers de l'année 2008. Réservez-leur votre meilleur accueil, merci.

INSEE **ENQUÊTE EMPLOI EN CONTINU**
4ÈME TRIMESTRE 2007

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques doit effectuer une enquête par sondage. Cette enquête aura lieu dans votre commune pendant la période **du 1^{er} octobre 2007 au 5 février 2008**. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire seront avisés par lettre du passage de nos agents. Ils sont munis d'une carte d'identité justifiant de leur qualité, dont la présentation peut être exigée.

LE VICE PREMIER MINISTRE THAÏLANDAIS À GRANS

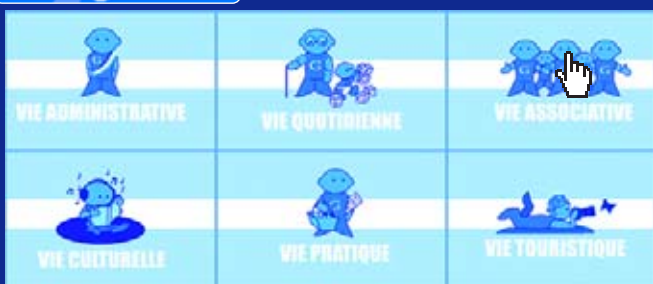
Le vendredi 5 octobre, une délégation thaïlandaise menée par le Vice Premier Ministre et Ministre de l'Industrie, **Son Excellence Kosit Panpiemras**, a été reçue en Mairie par le Maire Yves Vidal et une partie de son Conseil Municipal.



Le Vice Premier Ministre Thaïlandais recevant la médaille de la ville des mains d'Yves Vidal.

La visite de la plateforme logistique de CLEsud, organisée par Yves Vidal, qui a suivi son passage à Grans, a enthousiasmé l'ensemble de la délégation. « L'exemple de développement d'une telle structure par les communes, en partenariat avec des sociétés privées, est impressionnante. » a déclaré le Vice Premier Ministre. **Durant toute cette matinée, le savoir faire français a été salué. Il pourrait fort bien servir de modèle en Thaïlande.**

www.grans.fr **L'@stuce du mois...**



Sur la page d'accueil du site, un simple "clic" sur la mascotte du site vous permet d'accéder aux différentes rubriques thématiques du site.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2007 : LE BILAN

Les Gransois ont encore une fois fait la preuve de leur dynamisme et de leur forte implication à l'occasion du Forum où une trentaine d'associations ont présenté et proposé de multiples activités à leurs concitoyens, de 10h à 18h.

Le transfert de cette manifestation de la Place Jean Jaurès à la Halle des Sports Paul Sias a permis de désengorger le centre du village. De l'avis de la majorité, ce déplacement a apporté une amélioration majeure dans les conditions de déroulement et d'accueil.

Les visiteurs ont pu ainsi profiter pleinement de l'espace mis à leur disposition pour flâner et découvrir des stands offrant une multitude d'activités. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

La vie associative Gransoise est véritablement très riche.

Dès le début de l'après midi, trois structures gonflables immédiatement prises d'assaut par les enfants ont agrémenté cette journée déjà très intense en animations diverses : becerrada, abrivado, ...

Clôturée par le traditionnel repas des responsables, cette 7^{ème} édition a donc été de l'avis de tous un franc succès. S'agissant d'une première sur ce site, des modifications et des ajustements interviendront certainement. Cette manifestation étant reconduite d'année en année, les associations Gransoises sont invitées dès à présent à formuler par écrit leurs suggestions afin que la version 2008 n'en soit que plus réussie.

Merci à toutes et tous pour votre contribution à la vitalité de notre village !



Le Forum des Associations 2007, le 15 septembre

IMPÔTS LOCAUX : PETIT LEXIQUE À L'USAGE DU CONTRIBUABLE GRANSOIS...

À partir d'un avis d'imposition sur les taxes foncières 2007 d'un Gransois, voici comment mieux lire, comprendre le détail du calcul des cotisations et faire les comparaisons depuis 2003.

L'avis comporte cinq colonnes, nous nous intéressons à la colonne **A** :

Commune

et à la colonne **E** :

Ordures Ménagères

Les colonnes **B, C et D** dépendent d'autres organismes.

■ **Colonne A : Commune**

● **Propriétés bâties :**

(1) Le taux d'imposition 2007, adopté par le Conseil Municipal, est de 20,68%, le même qu'en 2006.

(2) La base de cotisation fixée par les services de l'État est passée de 2377 euros en 2006 à 2420 euros en 2007, ce qui entraîne une augmentation de 1,57% (3), soit 9 euros.

● **Propriétés non bâties :**

(4) Le taux d'imposition a baissé en 2007, il est passé de 58,68% en 2006 à 56,92%.

(5) La base de cotisation est passée de 11 euros à 12 euros, ce qui entraîne une augmentation de 1 euro, soit 16,67% (6).

■ **Colonne E :**

Ordures Ménagères

(7) Le taux qui était de 5,85% en 2006 est passé à 5,50% en 2007, entraînant une baisse de 4,32% (8), malgré l'augmentation de la base en

(2) : 2420 euros en 2007 contre 2377 euros en 2006.

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	0	0	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2006	20,68%	%	%	10,85%	2,36%	0,177%	%	5,85%	
	Taux 2007	20,68%	%	%	10,85%	2,36%	0,168%	%	5,50%	
	Adresse									
	Base	2420			2420	2420	2420		2420	
	Cotisation	500			263	57	4		133	957
	Adresse									
Propriétés non bâties	Base	406			406	406	406		406	
	Cotisation	84			44	10	1		22	161
	Cotisations 2006	575			301	65	5		162	
	2007	584			307	67	5		155	
	Variation en %	+1,57%	%	%	+1,99%	+3,08%	0%	%	-4,32%	
	Adresse									
Propriétés non bâties	Taux 2006	58,68%	%	%	9,80%	8,85%	0,43%	%	9,93%	
	Taux 2007	56,92%	%	%	9,80%	8,85%	0,398%	%	9,88%	
	Base terres non agricoles									
	Base terres agricoles	12							14	
	Cotisations 2006	6							1	
	2007	7							1	8
Variation en %	+16,67%	%	%	%	%	%	%	0%		
Base « État »		Dégrevements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties				Base du forfait forestier	Majoration base ter. const.	Caisse d'assurance accidents agricole		
Base « collectivités »										
Frais de gestion de la fiscalité directe locale		91								
Dégrevement « Hébergement principale »		0								
Dégrevement JA « État »		0								
Dégrevement JA « collectivités »		0								
Montant de votre impôt :		1217								

Pour cet exemple :

Année d'imposition	Base (Valeur Locative)	Commune Taux	Commune Cotisation	Ordures Ménagères Taux	Ordures Ménagères Cotisation
2003	2260	23,39	618	10,00	264
2004	2294	22,68	607	7,48	201
2005	2335	21,32	582	7,48	204
2006	2377	20,68	575	5,85	162
2007	2420	20,68	584	5,50	155

AVIS AUX GRANSOIS NON INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !!!

Les inscriptions sur les listes électorales pour l'année 2008 s'effectueront jusqu'au 31 décembre 2007 au Service Élections, en Mairie,

Renseignements : **04 90 55 99 72**

C.C.A.S.

AIDE AU CHAUFFAGE : RAPPEL

Nous vous rappelons que les demandes d'aide au chauffage doivent être déposées au bureau du C.C.A.S. **avant le Vendredi 16 Novembre 2007.**

Passé cette date, votre demande d'aide ne sera pas acceptée.

Attention !!! Les plafonds de ressources ont été modifiés et ne doivent pas dépasser (montant correspondant au Revenu Brut Global sur l'avis d'imposition 2006) :

● Pour une personne seule :	● Pour un couple :
11 550 € sans enfant	17 100 € sans enfant
12 250 € avec 1 enfant	17 450 € avec 1 enfant
12 950 € avec 2 enfants	17 800 € avec 2 enfants
13 650 € avec 3 enfants	18 150 € avec 3 enfants

Documents à fournir :

- l'avis d'imposition sur les revenus 2006 de toutes les personnes vivant au foyer,
- l'attestation CAF ou la notification des droits au RMI si vous le percevez,
- votre livret de famille si vous avez des enfants,
- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

M^{me} Claudette PAGES,
Adjoint au Maire, Responsable du Service Social

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Yves Vidal, Maire de Grans, les membres du Conseil Municipal, le Souvenir Français et les Anciens Combattants ont le plaisir de vous inviter à participer au défilé à l'occasion de l'Armistice du 11 Novembre 1918, avec la participation des Pompiers de Grans et du Comité Feux de Forêts de Grans.

La Marseillaise sera chantée devant le Monument aux Morts par Mademoiselle Jany-France Picod.

Rendez-vous à 11h, devant la Mairie.

État civil

• Naissances •

BARLES Johanna née le 04 septembre à Salon de Pce

• Mariages •

ROUX Géraldine et SABATÉ Cyril le 15 septembre

BUSSAC Virginie et OTON Fabien le 22 Septembre

FOUQUE Sylvie et VARLOUD Pascal le 22 septembre

MOLL Roselyne et PEYRIC Jean-Pierre . . . le 22 septembre

• Décès •

DESMAELE Guy le 23 septembre à Grans (73 ans)

VIVRE AUTREMENT...

NE POLLUEZ PLUS ET ÉCONOMISEZ VOTRE ARGENT !

Ouf, ça y est, bientôt un Forum de Covoiturage en lien avec le site de Grans ! Vous pourrez, en direct, passer des annonces si vous désirez partager vos frais d'essence avec d'autres personnes. En laissant votre numéro de téléphone, on vous contactera directement, et les modalités de partage des dépenses se fera directement entre les intéressés.

Cela est particulièrement intéressant si vous faites des trajets réguliers, par exemple pour vous rendre sur votre lieu de travail. À très bientôt sur le Forum !

GRANS, DES RESSOURCES INSOUÇONNÉES !

Pour une alimentation raisonnée et sans pollution due aux transports, la solution est de consommer local et de saison. Je me suis amusée à répertorier les richesses alimentaires du village.

La plus intéressante est, à mon avis la farine du Moulin à Blé. On y produit des farines de type 45 à 150 (dans le commerce, on ne trouve que le type 45 ou 55). Ces nombres correspondent à la teneur en minéraux de la farine. La T45 (moins de 0,5 % de minéraux) est la farine pour la pâtisserie. La T85 est la farine bise (0,75 à 0,9 %) pour aller jusqu'à la farine intégrale T150 contenant plus de 1,1 % de minéraux et la totalité du grain.

Il suffit de dire au meunier, Monsieur Monteau, l'usage que vous comptez en faire pour qu'il vous fournisse la farine adéquate.

Il faut ajouter à cela les différentes farines produites : sarrasin (pour les blinis et les galettes), épeautre et petit épeautre (l'ancêtre du blé) kamud ou seigle .

N'oublions pas l'huile d'olive puisqu'il existe aussi un Moulin à Huile dans le village.

Pour les gourmands, le miel de Sylvère Bru et son label rouge est produit près de l'auberge des Eyssauts... les fromages de chèvres sont un peu plus loin... Quant à la viande, taureaux et moutons se bousculent à nos portes, il suffit d'y penser.

De nombreuses possibilités pour les fruits et légumes, les commerces du centre du village, bien sûr, mais aussi le marché du mardi et du vendredi, la ferme de Maryse, en agriculture raisonnée, sur la route Salon Miramas.

N'oublions pas l'A.M.A.P. de Salon (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et aussi **Longo Maï qui livre chaque semaine des paniers de produits bio** au Moulin à Blé.

Alors bon appétit... et bonne santé !!!

Christine CALLIGARIS, Médecin Homéopathe

CHASSE COMMUNALISÉE DE GRANS

■ Promeneurs, sportifs ou autres, attention ! :

Le dimanche 18 novembre aura lieu un lâcher de faisans, nous demandons donc la plus grande prudence de la part des chasseurs et des promeneurs si vous vous rendez dans la colline ce jour-là.

Merci de votre compréhension.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES BRASSENS

Calendriers des vacances scolaires zone B et samedis vaqués

TOUSSAINT : du samedi 27 octobre au jeudi 8 novembre 2007

NOËL : du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008

HIVER : du samedi 9 février au lundi 25 février 2008

PRINTEMPS : du samedi 5 avril au lundi 21 avril 2008

ÉTÉ : le jeudi 3 juillet 2008

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

SAMEDIS VAQUÉS :

• 29 septembre 2007

• 9 février 2008

• 1^{er} décembre 2007

• 22 mars 2008

• 22 décembre 2007

• 21 juin 2008

Ces samedis correspondent au temps de concertation prévu pour l'équipe enseignante.

• 20 octobre 2007

• 7 juin 2008

Ces samedis correspondent au temps de réunion prévu pour les conseils d'école.

Par ailleurs, l'inspection de l'éducation nationale apporte les modifications suivantes pour le pont du 8 mai :

• Les enfants n'auront pas cours du jeudi 8 mai au mardi 13 mai. En contrepartie, la journée du vendredi 9 mai sera remplacée par le mercredi 30 avril. Le samedi 10 mai sera remplacé par le mercredi 7 mai matin.

Nous vous rappelons que les enfants ont classe tous les samedis non vaqués et que l'école est obligatoire. Toute absence non justifiée par un motif valable devra être signalée aux services de l'inspection académique.

La Directrice

N.B. : Ces dates sont également valables pour les enfants scolarisés à la Maternelle Jacques Prévert.

VIDÉOSURVEILLANCE

Le jeudi 27 septembre dernier, la commune a fait l'objet d'un contrôle inopiné effectué par la Gendarmerie de Lançon de Provence portant sur l'installation du système de vidéosurveillance. Cette inspection, diligentée par la Préfecture des Bouches du Rhône, portait sur la validité des autorisations administratives délivrées par le Préfet ainsi que sur la conformité de l'installation elle-même.

Après examen du dossier en notre possession, de l'inspection des sites concernés, du système d'enregistrement et de sauvegarde des données, du droit d'accès et de l'information au public, **nous ne pouvons que nous féliciter de l'issue de cette inspection qui se solde par un rapport favorable de totale conformité avec les textes en vigueur.**



AGENDA ACTION CULTURELLE NOVEMBRE 2007

■ Du Mardi 6 au Samedi 10 Novembre

Exposition "LE BONHEUR EST DANS LE TRAIT"

par Gérard Depralon, dessinateur et plasticien. Enseignant à l'École des Beaux-Arts de Nîmes.

• **Vernissage le Vendredi 9 Novembre à 18h30.**

Gérard Depralon jette un regard sur la ville à travers une série de dessins.

■ **Mardi 6 Novembre à 18h30**

Les mardis de Grans

"STRESS ET THÉRAPIE"

Conférence animée par François Lambert, psychothérapeute à Salon de Provence, formateur à l'université et en entreprise.

Entrée libre

■ **Mercredi 7 Novembre à 15h**

Les rendez-vous du mercredi

"SORCIÈRE, SORCIÈRE, PRENDS GARDE À TON..."

Lecture à deux voix d'histoires de sorcières, Ah ! Ah ! Ah !

Sur inscription - À partir de 6 ans - durée : 1h.

Bienvenue à

JÉRÔME, VIRGINIE & ADRIEN

Jérôme Bergua, de Lançon-de-Provence, vient de reprendre la pizzeria "Pizza Magna" et a ouvert depuis le 18 septembre. Horaires (à partir de 18h tous les jours) et téléphone (04 90 55 90 90) restent inchangés, le jour de fermeture étant le lundi. Avec une nouvelle recette pour la pâte et la sauce, 7 nouveautés font leur apparition sur la carte. Nous vous recommandons particulièrement de goûter la "Kebab" à la sauce blanche.

Les "Plus" de Jérôme : la livraison gratuite sur Grans, 1 bouteille offerte pour 4 pizzas achetées, un menu enfant "avec surprise", le paiement par tickets restaurant, etc.

Enfin, ne vous inquiétez pas, les anciens "coupons" pour "la pizza gratuite" sont toujours valables !!!



FOS-SUR-MER / GRANS
ISTRES / MIRAMAS
PORT-ST-LOUIS-DU-RHÔNE

*Scènes et Cinés
Ouest Provence*

**À GRANS
LE 24 NOVEMBRE À 16H
SUR LE PARVIS
DE L'ESPACE
ROBERT HOSSEIN
OU DANS LA SALLE D'ÉVOLUTION
DE L'ÉCOLE MATERNELLE
EN CAS DE MAUVAIS TEMPS**

**3^{ème}
édition**

ORANGE HIP HOP

**13 > 25 novembre
2007**

POCKEMON CREW / Cie X-PRESS / Cie E.GO / Cie RÉVOLUTION
THÉÂTRE DES ZYGOMARS / Cie HORS SÉRIE / Cie EN PHASE
Cie AKTUEL FORCE / VAGABOND CREW

Renseignements & réservations - 04 42 56 48 48
www.scenesetcines.fr





**Le Rallye
"Découverte au fil du temps",
le 16 septembre**



**La Touloubre, pollution ou sécheresse ?
le 25 septembre**



**"Les promeneurs de piano",
sur les cours du village,
le 5 octobre**



**Coupe de France Élite Féminines de Horse Ball,
au Foirail, le 7 octobre**



**"Calao",
au boulodrome,
le 5 octobre**



**"Bobzigua",
à l'Espace Robert Hossein,
le 5 octobre**

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PARENTS D'ÉLÈVES

● École maternelle Jacques Prévert ●

■ Rappel Année 2005
AIPEG : 107 (50,7%), 3 élus
FCPE : 91 (49,3%), 3 élus

■ Rappel Année 2006
AIPEG : 116 (56%), 3 élus
FCPE : 91 (44%), 3 élus

■ Année 2007
AIPEG : 133 (69,3%), 4 élus
FCPE : 59 (30,7%), 2 élus

● École élémentaire Georges Brassens ●

■ Rappel Année 2005
AIPEG : 117 (47,3%), 5 élus
FCPE : 141 (54,7%), 6 élus

■ Rappel Année 2006
AIPEG : 144 (52,6%), 6 élus
FCPE : 130 (47,4%), 5 élus

■ Année 2007
AIPEG : 172 (59,1%), 7 élus
FCPE : 119 (40,9%), 4 élus

LE TÉLÉTHON 2007 À GRANS

Cette année encore, de nombreuses activités seront proposées sur notre village, au profit du TELETHON.

● SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE

● Réservez votre soirée...

Repas dansant animé par notre super DJ "Flo", Salle des Fêtes

● VENDREDI 7 DÉCEMBRE

● Concert Gospel et variétés

proposé par la Chorale "Plein Chœur" d'Istres

● SAMEDI 8 DÉCEMBRE

● Nombreuses activités dans le village

proposées par les associations Gransoises

● DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

● Grand Vide Grenier ouvert à tous

Toutes les recettes récoltées lors de ces manifestations seront reversées au profit du Téléthon 2007.

Venez nombreuses et nombreux soutenir cette action !!!

Pour plus d'informations sur les horaires et les lieux de ces manifestations, consulter les affiches dans le village.

Le Comité Téléthon



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES : DE BEAUX RÉSULTATS POUR L'AIPEG

Toute l'équipe de l'AIPEG remercie chaleureusement les parents d'élèves de Grans pour leur soutien lors des élections du 13 octobre.

Nous avons enregistré un excellent résultat : 70% des suffrages exprimés en maternelle, 60% à l'élémentaire.

De ce fait, l'AIPEG obtient 4 sièges sur 6 au conseil d'école de la maternelle, et 7 sièges sur 11 à l'élémentaire.

Forts de votre soutien nous allons pouvoir poursuivre les actions entamées ces derniers mois et veiller ainsi au bon déroulement de la vie scolaire et au bien être des enfants au sein de l'École.

Merci encore pour votre confiance !

LES A.I.L. DE GRANS

Nous remercions vivement toutes les personnes présentes à l'Assemblée générale ordinaire des A.I.L. qui s'est déroulée le samedi 6 octobre. Cette réunion a débuté par une pensée émue à la mémoire de Gilbert Bernard, ancien Président des A.I.L.



Nous vous communiquons les membres du bureau pour cette nouvelle saison 2007-2008 :

- Monsieur Philippe Miagoux, Président
- Madame Maryse Bernard, Vice-Présidente
- Madame Corine Vincent, Secrétaire
- Madame Nicole Bernard, Trésorière.

Et nous vous donnons rendez-vous pour le Super Loto des A.I.L. le samedi 10 novembre 2007, à partir de 18h30, à la Salle des Fêtes de Grans, nombreux lots. VENEZ NOMBREUX !!! Le Président, Philippe Miagoux

NOUVEAU : LA RONDE DES PINCEAUX

Une nouvelle association vient de voir le jour à Grans, "La Ronde des Pinceaux". Madame Danielle Arnaud Candella vous accueille **tous les mardis après-midi, de 14 h à 17 h, à la Salle des Fêtes**, pour son atelier de peinture sur bois et autres supports.

N'hésitez pas à prendre des renseignements en téléphonant au 04 90 55 97 61 ou au 06 74 90 12 20.

CANTABILE : DU PLAISIR DE CHANTER

À Grans, on chante ! "On", c'est l'ensemble des choristes de l'association Cantabile. Et pas seulement depuis le film "Les choristes" ou l'apparition de Céline Dion. C'est une pratique amateur dans laquelle le plaisir est présent. Plaisir d'être présent, plaisir aussi de chanter.

Pourquoi chanter ? Pour faire de la musique et pour suivre un conseil de Schumann au musicien : « Cherche à chanter dans un chœur, surtout les parties intermédiaires. Cela te rendra "musical" [en allemand : musikalisch] ». Faisons de la musique en chantant car chanteurs et chœur sont une des ressources majeures de la musique : regardons le succès des opéras, des airs, de la musique de variété. C'est une des magies de la voix.

Et le plaisir ? Puisque nous voulons chanter librement, chantons avec joie et enthousiasme. Ce que demande le chef de chœur, répondant aussi à Schumann car « Sans enthousiasme, on ne réussit rien de bon en Art. » Chanter et apprendre à chanter nous amènent à nous détendre, à sourire pour que la musique soit plus belle, plus éclatante. C'est réciproque : la musique donne détente et joie pour que le chanteur, le choriste rayonne vers le public, vers ses amis et pour lui aussi.

Et quel chemin pour y arriver ? Trajet corporel pour que chacun trouve sa voix en se sentant bien en lui, trajet auditif pour chanter avec les autres. Et le tout avec simplicité, ici, à Grans, comme ailleurs. Il vaut mieux s'efforcer de bien jouer les morceaux faciles que d'exécuter médiocrement des morceaux difficiles.

Pourquoi chanter ? Pour découvrir des gens, des musiques. Pour se découvrir au travers de toutes ces vibrations sonores qui vont nous parcourir, qui vont sortir de nous. Ne dit-on pas que la voix est très impliquante ? Il suffit de se souvenir de la première fois que nous avons eu "la chance" de nous entendre "enregistré" sur le répondeur de la maison... Le trajet du chant dans un chœur permet d'oser être écouté, entendu, et parfois d'oser s'entendre tout seul. Début de beaucoup de joie dans les sensations, les émotions.

Alors, le plaisir de chanter est pour soi et pour la musique. Toutes les motivations sont permises. Nous adaptons les musiques choisies pour que le temps de travail soit agréable, les réalisations belles. Saisissons des musiques qui fassent naître en nous des émotions fortes. Exerçons notre musicalité dans le chant, dans l'enthousiasme, le plaisir et la détente. Et pour cela, rien de tel que sourire. Sourire du choriste, sourire du chef de chœur, sourire du public, sourire venant aussi du plaisir de réussir, de se réunir et de chanter.

TERRE DE PROVENCE en partenariat avec LE COLLECTIF PROUVÈNÇO

- **Vendredi 16 novembre, de 14h à 18h30,** •
Salle des Fêtes Gérard Philippe

Exposition "**Le Costume dans tous ses états**" Unique ! Une exposition de photos d'Éric Blanc (www.tradicioun.org) de tous les costumes de Provence, tirées de la soirée "Sacree Provence !" consacrée au costume, en Arles, lors du Festival "Me dison Prouvènço".

Démonstration de confection de costumes

par l'Atelier de Terre de Provence

- **18h30 :** Vernissage de l'exposition en présence de très nombreuses personnalités de la Provence culturelle.
Entrée gratuite

- **Samedi 17 novembre** •

Salle des Fêtes Gérard Philippe

- **de 10h à 18h :** La visite de l'exposition se poursuit.
- **20h30 :** L'Atelier du Costume de Maillane (50 figurants) présente :

Spectacle "**100 ans de mode en Pays d'Arles**"
Entrée générale : 10 Euros, enfants : 2 Euros
Oreillettes à l'entracte.

**LE SOUVENIR FRANÇAIS**

Dans le cadre du devoir de mémoire, le Souvenir Français organise **une visite au Musée de l'Emperi, à Salon-de-Provence, le 9 novembre**, pour une classe de CM2 de Cornillon et une classe de CM2 de Grans.

POINT, SET ET MATCH !

La section Volley-Ball a repris la saison sportive dans la bonne humeur. Les matches reprendront d'ici un mois. Si l'aventure vous tente, **les entraînements ont lieu tous les vendredis, à la Halle des Sports Paul Sias, de 20h30 à minuit.**

Les joueuses et joueurs vous attendent pour venir partager leur passion du sport !



LES LOTOS 2007/2008 DES ASSOCIATIONS - SALLE DES FÊTES -

Samedi 10 Novembre

A.I.L.

Dimanche 18 Novembre

Grans Progrès Social

Dimanche 2 Décembre

A.S.G. Foot

Dimanche 16 Décembre

Kangourou Basket Club

Samedi 22 Décembre

Grans Taurin

Dimanche 23 Décembre

Démocratie Gransoise

Samedi 29 Décembre

Tennis Club de Grans

Dimanche 30 Décembre

A.I.L.

Samedi 8 Janvier

A.S.G. Foot

Dimanche 9 Janvier

A.I.L.

Samedi 12 Janvier

Footy Volley

Dimanche 13 Janvier

Grans Taurin

Dimanche 20 Janvier

Démocratie Gransoise

Dimanche 3 Février

La Paroisse de Grans

• Sous réserve de modifications •

COMITÉ DES FÊTES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu **le samedi 10 novembre, à la Salle des Fêtes, à partir de 9h30**. Sont invités à cette assemblée nos nouveaux adhérents, les associations du village qui souhaitent participer à nos festivités, les membres de droits et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au Comité des Fêtes. Au cours de cette assemblée générale, nous ferons le bilan de l'année écoulée et nous vous dévoilerons les grandes lignes de ce que sera le programme festif 2008. Ce sera également l'occasion de rappeler les contraintes auxquelles nous sommes confrontées, d'évoquer les améliorations envisagées, de présenter le bilan financier et de récompenser nos bénévoles. Le Comité des Fêtes est avant tout une affaire de femmes et d'hommes qui travaillent en équipe pour produire un événement festif pour le village et qui donneront, le jour "J", le meilleur d'eux-mêmes.

L'année à venir sera placée sous le signe du changement et de la sérénité. Du changement parce que toute structure doit s'adapter à une situation nouvelle, de la sérénité car il faut une base solide pour pouvoir mener à bien une manifestation festive de qualité. Le dévouement de chacun est indispensable à une structure associative comme la nôtre, il crée et porte les projets, il est aussi gage de réussite.

Après l'assemblée générale, les membres du Comité des Fêtes et nos invités se retrouveront autour d'une bonne table où nous nous souviendrons des événements passés et envisagerons l'avenir tout en profitant de l'instant présent.

UN AVANT GOÛT DU RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE

Pour terminer l'année ensemble et en beauté, le Comité des Fêtes vous présentera une très belle carte pour le réveillon de la Saint Sylvestre.

Au menu : Apéritif traditionnel et ses amuses-bouches (*pizza, pissaladière, feuilletés, mini-croûte*), Assiette festive composée (*marbre de foie gras avec les aiguillettes de canard, tartare de saumon sur lit de fromage/aubergines, medley de courgettes/tomate et filet de cabillaud sur lit de salade/rondelle de citron*), Corolle de sole (*sauce bisque de homard, entourée de crevettes sautées*), Trou provençal, Délice de canard (*farci abricots et figues - Tatin pomme caramélisée*), Salade de mesclun entourée de 3 fromages, Gâteaux de soirée (*plus une assiette de Noël*), Les trois vins, le Champagne (*1 bouteille pour 4 personnes*), Café, Soupe à l'oignon.

Sans oublier les cotillons et une prestation inédite de 7 jeunes chanteurs à la voie mélodieuse de la troupe "Variations".
Pensez déjà à nous réserver cette soirée, le prix sera de 70 € par personne.

Christian GIRAUD, Président du Comité des Fêtes



BILAN DU WEEK-END DE COUPE DE FRANCE DES 6 & 7 OCTOBRE

On se souvient tous, l'année dernière, avoir vu l'équipe locale revenir dans un "matchy" que tout le monde croyait perdu. Menées 6-1 à 5 minutes de la fin, les Gransoises avaient su revenir dans cette partie où le public avait su porter ces joueuses.

Cette année, les Gransoises se devaient d'être au rendez-vous ! Après une trêve d'été bien méritée pour les chevaux, la rentrée fut studieuse du côté de Beaumecouper, avec reprise des entraînements individuels et collectifs.

Après une victoire le samedi, 9-1 face aux voisins de Bellegarde, le tirage au sort n'a pas épargné les Gransoises qui se retrouvent le dimanche face à Loire sur Rhône - Givros (*tenantes de la Coupe de France et Vice Championnes de France*).

Une première mi temps quasi parfaite voit les Gransoises mener 4 à 1. Mais le retour des Lyonnaises ne tarde pas avec un score de 5 à 5, à 1 minutes de la fin. Le sixième but gransois sera le dernier de cette partie acharnée des deux côtés. **Les Gransoises d'Ouest Provence sont donc qualifiées pour les 1/2 finales de la Coupe de France.** Elles joueront le 3 Novembre et, peut-être, pour les finales, le 4 Novembre à Lyon (*si elles gagnent le samedi*). Les 4 équipes qualifiées : St Trivier 01, Agon Coutainville 50, Galbaux 89, et Grans Ouest-Provence13.



COMMISSION EXTRA MUNICIPALE CANTINE

La commission extra-municipale cantine s'est réunie le 9 octobre en présence de Fabienne Gruninger, Éluée déléguée au Service Municipal Enfance et Jeunesse et des responsables du service, des associations de parents d'élèves, des services de restauration municipale, des parents et de membres du Conseil Municipal.

● Réorganisation des services

« L'extension de la cantine municipale, avec l'installation du self, a permis le réaménagement des services de repas, pour une meilleure gestion de l'espace et des moyens », indique Fabienne Gruninger. **Un investissement en matériel de 30 000 euros (tables et chaises et notamment la banque de maintien au chaud du self) a été effectué sur le budget municipal.**

Après consultation des membres de la commission et plusieurs essais, les horaires ont été modifiés : premier service des maternelles (dans l'ancienne salle), suivi du service au self pour les élèves de CM1, CM2 et d'une classe de CE2. Puis, dans l'ancienne salle, les enfants de CP, CE1 et de la 2^{ème} classe de CE2 (avec un roulement des deux classes pour permettre l'accès au self).

Cette nouvelle organisation permet aux enfants de prendre leur repas dans le calme, avec une durée moyenne de 30-35 mn.

Chaque jour, la cantine assure les repas de 90 enfants de maternelle et deux services pour les enfants de l'école élémentaire (2 x 85 élèves). L'extension des locaux permet, pour l'instant, l'accueil de tous les enfants, malgré la très forte augmentation de la fréquentation de la cantine.

● Accueil des enfants allergiques

La cantine accueillera 4 enfants de maternelle présentant des allergies alimentaires. Ces enfants font l'objet d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) établi en partenariat avec un médecin scolaire. **Pour améliorer le suivi de ces enfants, la commission extra-municipale a décidé le regroupement des petits à une même table, avec un personnel plus disponible et plus attentif afin de minimiser les risques d'échanges de nourriture entre assiettes.** Des fiches signalétiques avec photo de l'enfant sont mises en place dans les classes, à la cantine et au CLSH. Elles reprennent la liste des aliments allergènes et précisent la conduite à tenir en cas de problème.

● Du RAB !!!

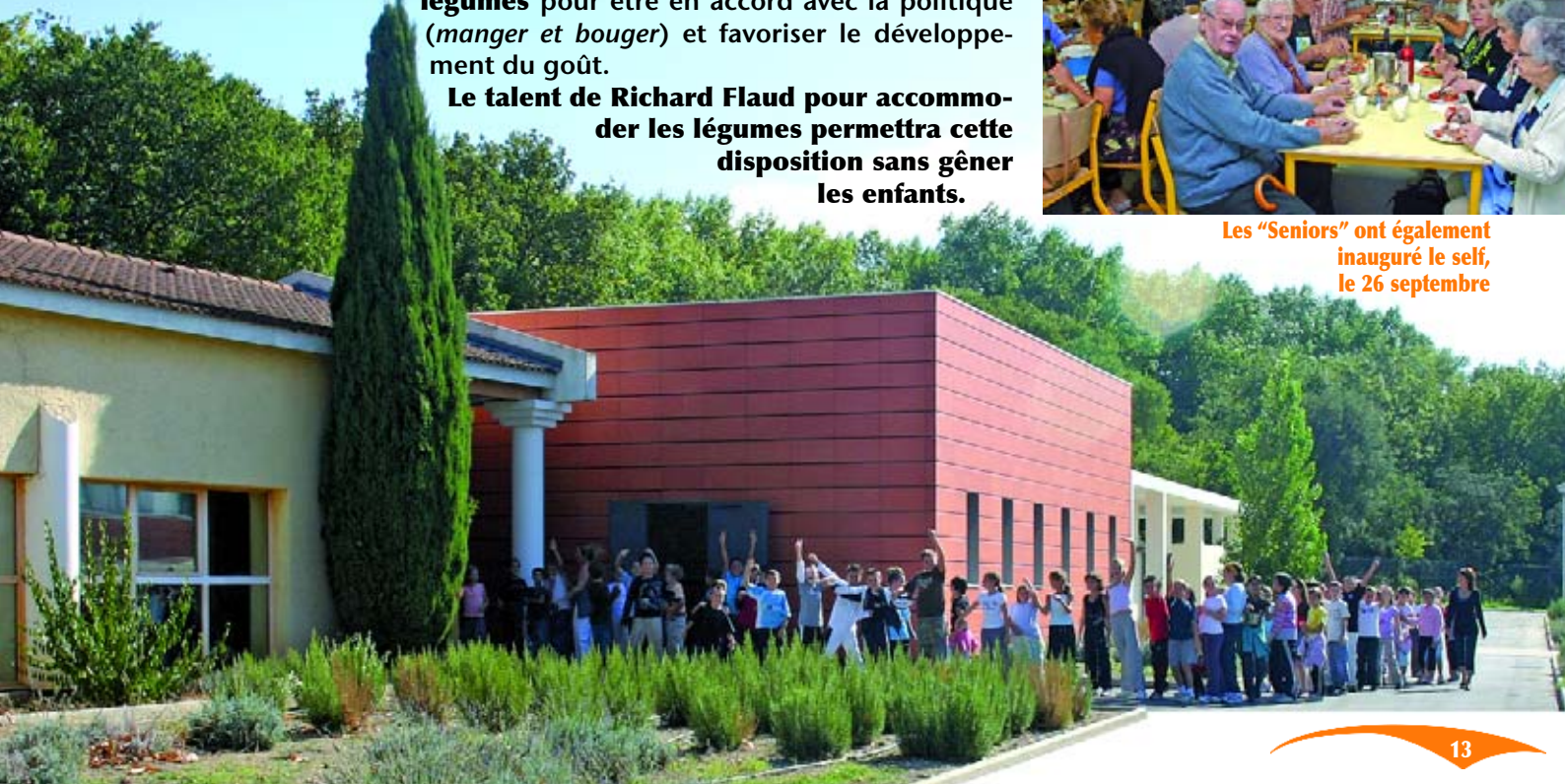
En parallèle avec la campagne nationale contre l'obésité, la commission a été amenée à étudier le fait de resservir les enfants. Le cas se présente, bien évidemment, plus avec les frites qu'avec les brocolis ! Cette pratique met à mal l'équilibre des menus établis avec une diététicienne.

La solution proposée est de resservir les enfants uniquement sur les légumes pour être en accord avec la politique (manger et bouger) et favoriser le développement du goût.

Le talent de Richard Flaud pour accommoder les légumes permettra cette disposition sans gêner les enfants.



Les "Seniors" ont également inauguré le self, le 26 septembre



MAJORITÉ / GRANS, PROGRÈS & PATRIMOINE ■

PENSEZ À EUX... AVANT DE PENSER À VOUS !!!

L'équipe municipale est maintenant habituée aux manœuvres polémiques de l'opposition relayées par "La lettre de Démocratie Gransoise". Cette attitude de rejet de l'intérêt du village pour favoriser les querelles de personnes et créer des "incidents" a gravi un nouvel échelon avec l'article intitulé "Pillage ? Mais non, solidarité !" dans "La lettre de Démocratie Gransoise", numéro 7, du mois d'octobre 2007.

En effet, suite à un accord passé avec différentes entreprises de logistique de la plate-forme de CLEsud, les denrées ne pouvant plus être distribuées dans les grandes surfaces sont données à l'En-cas Gransois. L'association s'est engagée à prendre tous les produits proposés quelle qu'en soit la nature. Cette structure procure des produits alimentaires et autres à une cinquantaine de familles en difficulté sur Grans.

Le 28 septembre dernier, les responsables de l'En-cas Gransois ont été appelés pour débarrasser environ 8 000 bouteilles (*de vin, de bière et de boissons non alcoolisées*) des entrepôts. Devant l'ampleur de la tâche, un réseau de bénévoles a été appelé à la rescousse pour aider à la manipulation. Les statuts de l'association interdisant la distribution d'alcool aux bénéficiaires, cette manne a été répartie entre différentes associations pour les aider dans leurs prochaines manifestations (*kermesses, lotos, repas de fin d'année, Téléthon, ...*). C'est ainsi que le Comité des Fêtes, Grans Taurin, l'ASG Foot, le Kangourou Basket Club, le Tennis Club Grans et le Club Senior ont répondu présent rapidement. Bien évidemment, ce délai très court n'a pas permis d'informer toutes les associations. Mais de nombreuses autres (*Grans XIII, A.I.L., A.G.V., ...*) ont profité indirectement de la distribution avec un système de relais entre associations.

Les propos de Démocratie Gransoise ont été insultants pour nombre de bénévoles qui ont donné de leur temps pour les uns et de leur énergie pour les autres. "Voleurs, Pilleurs..."... quelle récompense pour leur geste désintéressé ! Comment osez-vous les accuser de s'attribuer des produits destinés aux nécessiteux (*voir article de "La Provence" du mercredi 10 octobre*) ?

Il est très dommage que de telles actions, visant nettement à mettre l'équipe municipale en défaut, puissent mettre en péril l'apport conséquent des entreprises de CLEsud. Ces grandes entreprises pourraient prendre ombrage des insinuations de détournement de leurs produits et nous retirer leur confiance. Cette attitude serait une vraie catastrophe pour les bénéficiaires. Nous ne pourrions plus assurer l'approvisionnement de ces familles gransoises en grande précarité.

Alors, mesdames et messieurs de l'opposition, même si nous sommes capables de répondre à vos accusations mensongères, votre attitude inconsciente et vos propos diffamatoires font courir de graves dangers aux plus démunis des Gransois. **Pensez à eux... avant de penser à vous !!!**

OPPOSITION / DÉMOCRATIE GRANSOISE ■

ARTICLE NON REMIS

OPPOSITION / INDÉPENDANTS ■ Je suis et je reste dans l'opposition, n'en déplaise à quelques-uns. Je suis la logique que je me suis fixée pour Grans en 2006. J'œuvre en opposition constructive pour Grans et les Gransois avec tous mes sentiments pour notre charmant village provençal...

Et pourquoi pas une troisième liste en mars 2008 ? Animée par la même passion et dans le même but... René Belmont

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).

◆ LE TICKET ◆

De Manuel Pratt

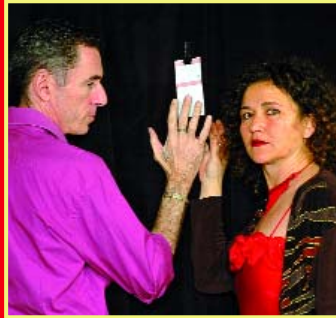
Avec : Manuel Pratt, Corinne Casabo
Théâtre / Durée : 1h30

Espace Robert Hossein

Le Samedi 10 Novembre 2007 à 20h30

■ Tarif C

La comédienne accueille les spectateurs à l'entrée et leur donne un ticket à chacun. La pièce commence, les comédiens se retrouvent avec un seul ticket pour deux : l'un des deux doit mourir, sinon, tout le monde meurt !



Et c'est le public qui doit choisir...

Dans un cocktail irrésistible d'attaques sexistes, de chamailleries de vieux couple et de mauvaise foi redoutable, les protagonistes cherchent à rallier le spectateur à leur cause. Celui-ci juge et condamne dans ce "reality show" théâtral interactif surprenant, corrosif mais très drôle puisque profondément humain.

• Tout public

Réservez
dès maintenant
au 04 90 55 99 88
ou
www.scenesetcines.fr

◆ CUBE ◆

Mise en scène : Pat O'Bine

Cie CréaCorsica

Jeune Public / Durée : 0h40

Espace Robert Hossein

Le Vendredi 23 Novembre 2007 à 18h30

■ Tarif C



Au début... un cube... c'est tout ! Mais quel cube ! C'est la maison d'un drôle de petit personnage, qui bouge de façon bizarre, en comptant tous ses pas selon des trajets très géométriques. Plein d'astuces et de fantaisie, il déploie son cube, et c'est alors la nature et ses images qui envahissent la scène...

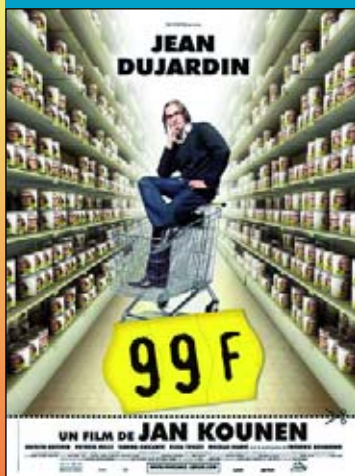
Ce spectacle très ludique invite tous les petits enfants à ouvrir la porte de la poésie et à suivre le chemin de leurs propres rêves.

• Tout public à partir de 4 ans

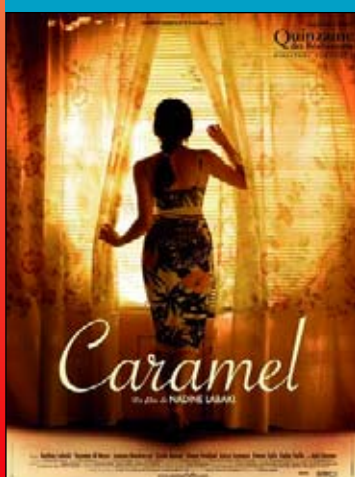
Réservez
dès maintenant
au 04 90 55 99 88
ou
www.scenesetcines.fr

Scènes et Cines Ovest Provence Cinéma ESPACE ROBERT HOSSEIN jeudi : 3,5 € dimanche : 4,5 €

▼ Jeu. 8/11 / 18H30 - Dim. 11/11 / 18H30



▼ Jeu. 8/11 / 21H - Dim. 11/11 / 16H



▼ Jeu. 15/11 / 18H30 - Dim. 18/11 / 18H30



▼ Jeu. 15/11 / 21H - Dim. 18/11 / 16H



▼ Jeu. 22/11 / 18H30 - Dim. 25/11 / 18H30



▼ Jeu. 22/11 / 21H - Dim. 25/11 / 16H



▼ Jeu. 29/11 / 18H30 - Dim. 2/12 / 18H30



▼ Jeu. 29/11 / 21H - Dim. 2/12 / 16H



L'AGENDA DU MOIS

Mercredi 7 Novembre

Permanence Urbanisme sur RdV
10H à 12H • Mairie (04 90 55 99 74)

Samedi 10 Novembre

A. G. du Comité des Fêtes
à partir de 9H30 • Salle Gérard Philippe

Le Ticket - Théâtre tout public
20H30 • Espace Robert Hossein

Vendredi 16 Novembre

Exposition
"Le Costume dans tous ses états"
de 14H à 18H30 • Salle Gérard Philippe

Samedi 17 Novembre

Spectacle
"100 ans de mode en Pays d'Arles"
20H30 • Salle Gérard Philippe

Mercredi 21 Novembre

Permanence Urbanisme sur RdV
10H à 12H • Mairie (04 90 55 99 74)

Vendredi 23 Novembre

Cube - Cie CréaCorsica - Jeune public
18H30 • Espace Robert Hossein

Et n'oubliez pas, en page 7, l'agenda de la Médiathèque Intercommunale.

Un beau matin, il a tiré sa révérence...
Il nous laisse là, tout étourdis, ne sachant que dire.

Vous êtes tous venus et dans ce moment si particulier où nous fûmes réunis, c'est comme s'il était encore là, parmi nous, si présent et déjà si loin. La famille Volabel vous remercie bien sincèrement des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de Michel Volabel.

Les Croulants

Allons croulant, entre dans la danse
Frappe des mains, garde la cadence
Ne te laisse pas mollement aller
Pour vraiment vivre, faut se secouer
Soit généreux pour la jeunesse
Pense que tu l'as été aussi
Rappelle-toi tes nuits de liesses
Où tu chahutais à grands cris
Rappelle-toi de tes vingt ans
Y a de cela un bon bout de temps
Quand tu dansais le charleston
Le horsay et le black botton
Et que tes ancêtres horrifiés
Te parlaient polka et menuet
Il est bon que jeunesse se passe
Car hélas elle passe vite aussi
Et crois bien que les jeunes dans le vent
Un jour aussi seront des croulants.

Marcelle Blaise

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre)**. Merci d'avance.

CHIENS DANGEREUX : QUELQUES RAPPELS UTILES...

Suite à différentes agressions, nous vous rappelons l'Arrêté Ministériel en vigueur concernant les chiens dangereux.



La loi du 6 janvier 1999 comporte des dispositions se traduisant pour les propriétaires et détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux par diverses obligations et interdictions.

Un arrêté ministériel définit 2 catégories :

■ **1^{ère} catégorie, dite "chiens d'attaque"**. Elle regroupe des chiens **non inscrits à un livre généalogique reconnu**. Ce sont les chiens dits pit-bull, boer-bull et/ou des races Staffordshire terrier ou Américain Staffordshire terrier ou Mastiff ou Tosa

■ **2^{ème} catégorie, dite "chiens de garde et de défense"**. À savoir les sujets des races Staffordshire terrier ou Américain Staffordshire terrier ou Rottweiler ou Tosa, **inscrits à un livre généalogique de ces races reconnu**.

● **La détention, d'un chien de l'une ou l'autre des 2 catégories est interdite pour un mineur, un majeur sous tutelle ou une personne condamnée pour un délit**. Elle est punissable de 3 mois de prison et 3 800,00 euros d'amende.

● **L'acquisition, la cession, l'importation et l'introduction sur le territoire français des chiens de la 1^{ère} catégorie sont interdites** et punissables de 6 mois de prison et 15 000,00 euros d'amende. **L'accès de ces chiens dans les lieux publics est interdit, ainsi que leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.**

● **Pour circuler sur la voie publique et accéder dans les lieux publics et dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens des 2 catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.**

La loi instaure un régime déclaratif en Mairie à la charge des propriétaires d'animaux de l'une ou l'autre catégorie, contre la délivrance d'un récépissé.

François Pandolfi, Adjoint, Délégué à la Sécurité